

**Philippe Van Parijs**

## **Si seulement il n'y avait pas Bruxelles!**

*Le Soir, 16 août 2010*

Ah Bruxelles! Si seulement il n'y avait pas Bruxelles, ce serait si simple de se séparer. Mais la compassion pour l'enfant né du couple belge mérite-t-elle vraiment que les deux parents lui sacrifient éternellement leur indépendance? Il ne s'agit pas de compassion pour une population, encore moins pour une entité politique. Il s'agit d'un intérêt pour un petit territoire qui fait un demi pourcent de la superficie du pays, un nœud de communications où les hasards de l'histoire ont localisé la capitale de l'Europe et qui est devenu au fil du temps, et chaque jour davantage, l'atout principal des deux autres régions du pays. Voilà pourquoi la fédération belge sera encore là demain, et après-demain, et dans un siècle. Voilà aussi pourquoi nous avons besoin d'une réforme profonde de l'Etat qui nous permette de fonctionner ensemble plus intelligemment qu'aujourd'hui.

N'est-il cependant pas concevable que Flandre et Wallonie conquièrent leur indépendance tout en gouvernant ensemble le petit bout de territoire bruxellois et sa population? Concevable, oui. Mais ceux qui proposent un tel "con-dominum" ont sans doute oublié que l'ère de la colonisation est terminée depuis cinquante ans. Et ils n'ont peut-être pas pleinement compris que s'il peut être pénible pour Bruxelles d'être colonisé par un petit état, ce serait encore bien pire d'être con-dominé par deux petits états qui n'arrêteront pas de se chamailler, de se bloquer l'un l'autre à coup de vetos et de se rejeter l'un sur l'autre la responsabilité de l'énorme fiasco qui en résultera inéluctablement. Au bout de ce cauchemar, on n'aura pas deux parents honteux d'avoir martyrisé leur bébé. On aura deux gamins désespérés d'avoir saccagé le moteur de leur dynamisme et la clé de leur sécurité par l'effet d'une mécanique infernale qu'ils auront eux-mêmes stupidement mise en place

Réfléchir plus loin que le bout de son nez ne nous condamne pas pour autant à l'immobilisme. Au contraire. Allons franchement de l'avant en accordant plus de pouvoirs aux régions — y compris par exemple dans des domaines délicats comme la reconnaissance et le financement des cultes. Et responsabilisons-les davantage financièrement pour l'exercice des pouvoirs qui leur sont confiés, ce qui n'est possible — comme le comprennent aisément les économistes, mais plus laborieusement les historiens et les juristes — que pour des entités fédérées définies par un territoire

Ceci vaut aussi pour Bruxelles. La grande période de misère pour Bruxelles a commencé après la création des Communautés. En vingt ans, elle perdit 10% de sa population, le symptôme le plus sûr de la maladie d'une ville. Puis est venue, en 1989, la création de la Région bruxelloise. La situation s'est alors stabilisée, et depuis 2000 la population croît à nouveau à un rythme soutenu, deux fois plus vite que dans les deux autres Régions. Une des priorités de toute réforme de l'Etat intelligente consiste dès lors à donner au gouvernement régional les moyens de mener une action plus efficace. D'une part en lui transférant des compétences majeures actuellement exercées au niveau communal (en matière de police et de mobilité par exemple) et communautaire (à commencer par la régulation de l'enseignement obligatoire). D'autre part en lui assurant le financement structurel que nécessite la spécificité de la population concentrée sur son territoire.

En effet, dans la question dite du (re)financement de Bruxelles, le point le plus important ne tient pas à son rôle de capitale, qui lui impose par exemple un bilinguisme administratif à tous les niveaux, des dépenses de sécurité exceptionnelles ou un Parlement suffisamment nombreux pour y permettre une présence néerlandophone suffisante. Il ne tient pas non plus aux services que Bruxelles, comme toute ville de quelque importance, rend aux habitants de sa périphérie. Tout cela demande à être pris en compte mais c'est peu de chose en regard de ce qui découle d'une triple "spécialisation" de la population bruxelloise, dans l'intérêt de l'ensemble du pays.

Premièrement, les seules tranches d'âge pour lesquelles il y a un solde migratoire positif entre Bruxelles et le reste du pays sont les 19 à 30 ans, des jeunes aux études ou en début de carrière professionnelle. Statistiquement, on peut dire qu'il s'agit d'anciens riches et futurs riches qui passent à Bruxelles la période financièrement la plus pauvre de leur vie.

Deuxièmement, Bruxelles attire une population pauvre d'origine non-européenne et est-européenne caractérisée par un fort taux de chômage. Du point de vue de la Belgique dans son ensemble, il vaut mieux que ceux qui cherchent un emploi habitent à proximité des possibilités d'emploi (formel et informel), et donc en particulier dans la seule des trois Régions du pays qui a plus d'emplois que sa population active. Mais une fois l'emploi trouvé ou stabilisé, rien ne garantit évidemment qu'ils restent habiter à Bruxelles.

Enfin, les logements de qualité des communes de la rive droite du canal connaissent un remplacement graduel d'occupants belges aisés par des fonctionnaires et autres résidents "européens" encore plus aisés dont le revenu n'est pas ou guère imposé en Belgique. Leur présence est essentielle au dynamisme international de Bruxelles et des deux autres Régions et il est bon qu'ils choisissent plus qu'avant d'habiter à proximité de leur lieu de travail. Mais cette substitution a pour conséquence inévitable une "paupérisation" de la population bruxelloise dans les statistiques du revenu imposable.

L'effet combiné de cette triple spécialisation n'a pas seulement pour effet de réduire drastiquement les recettes fiscales récoltées dans la région, mais aussi d'augmenter le volume des prestations à fournir par les pouvoirs publics bruxellois bien au-delà de la moyenne des autres régions. En particulier, les caractéristiques de la population d'origine immigrée impliquent des surcoûts au niveau des allocations sociales et surtout d'un enseignement efficace.

Des transferts permanents vers Bruxelles — en fonction de divers paramètres objectifs et pas des caprices des responsables politiques du moment — sont dès lors indispensables. Ces transferts — principalement à travers la sécurité sociale, le financement différencié de l'enseignement et le financement des budgets régionaux — sont d'une ampleur bien plus grande que ce qui peut se justifier par les missions de capitale et les services à la périphérie. Ils ne se justifient nullement par un absurde "juste retour" de la richesse produite à Bruxelles (dans une large mesure par des Flamands et des Wallons). Ils ne peuvent pas non plus se comprendre comme une charité octroyée par une ou deux tribus à une troisième, particulièrement productive. Il s'agit d'un investissement permanent dans le cœur d'une métropole qui est elle-même au cœur du dynamisme du pays et dans la population, pour une grande part transitoire, qui y réside.

Il est donc dans l'intérêt des trois Régions d'assurer un financement structurel de Bruxelles qui ne se contente pas de substituer à un financement par prélèvement sur le lieu de résidence un financement — à terme aussi aléatoire — par prélèvement sur le lieu de travail. Un financement bien moins précaire qu'aujourd'hui est parfaitement compatible avec une responsabilisation plus grande du gouvernement bruxelloise, à condition que celui-ci jouisse, comme les autres, de pouvoirs plus étendus et plus cohérents grâce à un transfert de compétences actuellement détenues par l'Etat fédéral et les Communautés. Les négociations actuelles doivent nous permettre d'avancer dans cette direction. Si en plus elles permettent d'user de la pression extérieure pour alléger et rationaliser les institutions internes à la Région, les dernières élections n'auront vraiment pas servi à rien du point de vue de Bruxelles — et donc des autres Régions.